



RECU EN PREFECTURE

Le 02 octobre 2019

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20190919-D00578210-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 septembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 septembre 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT (jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Guerric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 30), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME (jusqu'à la question n° 30 incluse), M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 11), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 20), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 4), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 11), M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 20), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Patrick BONTEMPS.

Absents :

Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Catherine COMTE-DELEUZE.

Procurations de vote :

M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT (à compter de la question n° 39), Mme Claudine CAULET à Mme Anne VIGNOT, M. Pascal CURIE à M. Eric ALAUZET, Mme Myriam EL YASSA à M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE (à compter de la question n° 31), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 19 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Anthony POULIN, M. Gérard VAN HELLE à Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Philippe GONON à Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 30), Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 19 incluse).

OBJET : 15 - Acquisitions d'oeuvres d'art pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Demande de subventions.

Acquisitions d'œuvres d'art pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie Demande de subventions

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

	Date	Avis
Commission n° 6	03/09/2019	Favorable unanime

En 2019, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie poursuit sa politique d'enrichissement de ses collections avec l'acquisition du *Saint Ferréol* de Just Becquet et de deux œuvres d'artistes contemporains : *la Couronne* de Vincent Barré (1948) et *Revêt* de Claire Hannicq (1984).

Ces acquisitions ont reçu un avis favorable des commissions interrégionales d'acquisition de Bourgogne Franche-Comté réunies le 25 septembre 2018 et le 29 janvier 2019.

Le Saint Ferréol de Just Becquet vient compléter «le fonds Becquet» du musée, déjà constitué de 23 sculptures en marbre, plâtre et terre cuite, mais essentiellement des portraits et sujets à caractère profane. En lien avec l'histoire de la Ville et de la région, cette sculpture du Just Becquet représente Saint Ferréol, décapité au III^{ème} siècle après J.-C. en évangélisant la Franche-Comté. Témoignant des qualités du sculpteur bisontin, l'œuvre d'une grande expressivité dramatique fut présentée au Salon de 1903. Elle prend place au sein du parcours permanent du musée, en dialogue avec les sculptures du jubé de la cathédrale réalisées par Lullier au XVI^{ème} siècle et est présentée à l'occasion de la rétrospective consacrée au sculpteur du 29 juin au 7 octobre 2019.

Cette œuvre est acquise auprès de la Galerie Nicolas Vanneste (Tableaux - dessins) à Paris pour un montant de 4 000 € TTC. Le plan de financement de cette acquisition se fonde sur un engagement de la Ville de Besançon pour un montant de 1 200 € et sur la subvention d'un montant de 2 800 € (70 %) attribuée par le FRAM (1 400 € pour la Région Bourgogne-Franche-Comté et 1 400 € pour l'Etat).

La Couronne de Vincent Barré établit un dialogue entre le podium des Vierges couronnées placé à proximité dans le parcours permanent et constitue un écho avec les couronnes d'épines peintes par le Bronzino et Bernard van Orley.

Présentée au sein du musée depuis sa réouverture en novembre 2018, *la Couronne* de Vincent Barré s'impose aujourd'hui comme une évidence tant elle répond aux célèbres triptyques de la *Vierge des sept douleurs* de Van Orley et notamment avec le buisson d'épineux de ronces au pied de la Vierge ou encore à celui de la Déposition de croix de Bronzino. Au-delà de sa force iconographique, la dimension de la couronne est aussi ce qui fait de cette sculpture un élément d'exception et de l'œuvre de Vincent Barré, celle d'un grand sculpteur.

Sculpteur et réalisateur, Vincent Barré (1948) vit et travaille à Paris, en Normandie et dans le Loiret. D'abord attiré par l'architecture, Vincent Barré garde de ses premières expériences en architecture et en urbanisme le goût de l'échelle monumentale qu'il cherche à obtenir pour ses propres réalisations. A partir de 1999 il découvre plusieurs techniques (fonte au sable, fonte à modèles perdus) qui l'amènent à transposer dans des grands formats ses œuvres graphiques (monotypes, papiers découpés) ou ses sculptures en aciers découpés. On retrouve dans les sculptures monumentales des thèmes qui empruntent souvent aux mythes, à l'histoire de l'art occidental et que Vincent Barré s'applique à communiquer par des œuvres ayant une forte présence dans l'espace. Artiste pluridisciplinaire, il réalise dès 1995 ses premiers films qui retracent son regard de sculpteur et ses voyages (notamment dans l'Himalaya). Parallèlement à son activité artistique propre, sa fonction de chef d'atelier à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris de 1995 à 2011 l'a conduit à mener nombre de projets et expositions. En 2014, il est lauréat du concours pour la réalisation d'une sculpture Colonne de rameaux en hommage aux Compagnons de la Libération, à l'Assemblée Nationale à Paris.

Les sculptures, notamment en fonte de fer de Vincent Barré, ont été acquises par des institutions muséales importantes : le Musée des Beaux-Arts de Tourcoing, le musée d'Art et d'Histoire de Belfort, le Musée départemental Matisse (Cateau-Cambrésis), le Musée d'art moderne de Céret, le Musée de Sainte-Croix de Poitiers, le Musée des Beaux-Arts du Havre. À cela s'ajoutent de nombreuses commandes publiques.

Du 29 juin au 14 octobre 2019, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie rend hommage à Vincent Barré dans une exposition consacrée au sculpteur, *L'origine proche. Vincent Barré, sculptures et dessins*.

Cette œuvre est en vente auprès de la galerie Bernard Jordan à Paris pour un montant de 36 000 € TTC. Le plan prévisionnel de financement de cette acquisition se fonde sur un engagement de la Ville de Besançon pour un montant de 10 800 € et sur la subvention d'un montant de 25 200 € (70 %) attribuée par le FRAM (12 600 € pour la Région Bourgogne-Franche-Comté et 12 600 € pour l'Etat).

L'œuvre de Claire Hannicq, *Revêt* est constituée de onze marqueteries de camphrier, chêne, noyer, myrte, frêne, bouleau et érable imitant le rendu des drapés. Cette série, viendra en écho avec nos œuvres, jouer le rôle de fantôme lorsque le musée prêterà une des œuvres du parcours permanent. En effet, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon prête régulièrement des œuvres à d'autres musées lorsque le propos scientifique est réel et que l'état de conservation le permet. Il est parfois difficile de remplacer ces œuvres par d'autres dans la mesure où elles n'ont la plupart du temps pas leur équivalent dans les réserves. Ainsi ces formes viendront signifier que l'œuvre est en prêt au lieu de raccrocher le mur ou de l'indiquer par un cartel ou une affiche.

Jeune artiste émergente, Claire Hannicq (1984) est encore peu présente dans les collections publiques mais est impliquée dans de nombreux projets d'expositions collectives et propose des expositions personnelles fréquentes. La cohérence de son travail, la régularité de la production des œuvres augurent d'un travail qui s'inscrira dans la durée par sa technicité et l'extrême délicatesse du rendu formel. Parallèlement à son activité artistique, Claire Hannicq enseigne le volume à l'Ecole d'art municipale de La Roche-sur-Yon (Vendée).

Cet ensemble serait acquis auprès de l'artiste pour un montant de 9 000 € TTC. Le plan de financement de cette acquisition se fonde sur un engagement de la Ville de Besançon pour un montant de 3 600 € et sur la subvention d'un montant de 5 400 € (60 %) attribuée par le FRAM (2 700 € pour la Région Bourgogne-Franche-Comté et 2 700 € pour l'Etat).

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès de la DRAC Bourgogne Franche-Comté et la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du FRAM (fonds régional d'acquisition des musées), la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis, dans le cadre de l'acquisition desdites œuvres d'art.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0